



Association Départementale
Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**
Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITE 2018

PENSION DE FAMILLE

Janvier 2019

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA PENSION DE FAMILLE	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L’ACTION	4
3. EVENEMENTS MARQUANTS	7
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES	10
5. PAROLES ET TEMOIGNAGES	12
6. RESSOURCES HUMAINES	13
7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT	14
8. DEMARCHE QUALITE ET PLAN D’ACTIONS	15
9. PERSPECTIVES.....	17

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA PENSION DE FAMILLE

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Une pension de famille (25 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Une structure d'hébergement d'urgence Hybritel (54 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'intermédiation des logements des Programmes Sociaux Thématiques
- ▶ Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- ▶ **Une Pension de Famille (18 logements - 25 places) En 2019, au 1er trimestre 27 logements – 30 places**

La pension de famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie pour des publics ayant des difficultés à accéder au logement ordinaire.

L'aspect privatif du logement, le concept d'habitat dans le sens d'habiter, l'état d'esprit de la structure en font un lieu exempt du côté impersonnel qui peut être reproché aux grandes structures d'hébergement collectif. La pension de famille se situant sur le registre du logement durable, elle n'est pas une alternative aux dispositifs d'insertion ni une solution de logement pour les personnes défavorisées à défaut d'une offre accessible ou adaptée dans le logement social.

Ce lieu permet aux résidents de se construire progressivement et de retrouver une vie sociale, ceci afin de cerner leurs propres forces et de faire émerger des projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement ou autres). Le temps y est avant tout destiné à se retrouver dans un lieu accueillant et convivial où sont valorisés les compétences et savoir-faire de chacun. Ce fonctionnement offre l'occasion à certains de trouver un mieux-être et d'évoluer à travers différentes activités.

Il s'agit de :

- **Proposer aux personnes un habitat pérenne adapté** à leurs problématiques sociales, psychologiques et physiques.
- **Favoriser l'inscription des habitants dans leur environnement** et à la vie de la cité, notamment à partir de liens axés sur la convivialité
- **Soutenir les habitants dans le savoir habiter et dans l'installation** à la résidence afin de favoriser le choix de rester ou de partir.

La Pension de Famille accueille :

- Des hommes seuls.
- Des femmes seules.
- Des couples avec ou sans enfant.
- Des familles monoparentales.

Les habitants présentent les caractéristiques suivantes :

- Niveau de ressources suffisant pour acquitter une redevance
- En situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- En difficulté pour accéder à un logement ordinaire ou s'y maintenir

Les habitants présentent les capacités suivantes :

- Participer à une vie collective
- Cohabiter avec des ménages présentant des problématiques diverses
- Evoluer en autonomie dans les actes de la vie quotidienne ou accepter de se faire aider
- Adhérer au projet social de la pension de famille et à ses modalités de fonctionnement.

Le bâtiment comporte 2 cages d'escaliers comprenant 18 logements (capacité d'accueil de 25 places) et des espaces collectifs (1 cuisine, 1 salle de vie, 1 salle d'activités, 1 salon/salle de jeux, 1 buanderie, 1 bureau, 1 jardin). 5 studios en diffus dans une résidence étudiante

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

Le taux d'occupation annuel 2018 moyen corrigé par logement est de 87%*. L'écart de 13 points par rapport à un taux d'occupation maximal est majoritairement occasionné par la vacance sur les cinq nouveaux logements captés. En effet, à partir de la date de bail, il s'écoule une période durant laquelle le logement est en cours d'ameublement et où la commission d'admission se réunit.

De plus, certains logements ont été bloqués suite à des décès, dans l'attente des décisions des héritiers.

* Ne sont pas pris en compte les 4 logements vacants en rénovations. Pris en compte le taux serait de 72 %.

2.1. Typologie du public présent

Composition des ménages : une majorité de personnes isolées et d'hommes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Isolé	14	16	16	14	14	12	17
Isolé avec enfant(s)*	2	2	3	4	4	3	2
Couple	2	1	/	/	/	/	/
Couple avec enfant(s)	6	4	2	/	/	/	/
Total	24	23	20*	18*	18*	15*	19*

*dont 1 enfant majeur

9 habitants sur 10 à la pension de famille sont des personnes isolées

Répartition du public selon le sexe : Une prédominance des hommes

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Hommes	21	19	16	13	13	12	17
Femmes	11	7	6	5	5	3	2
Enfants	14	6	6	6	6	4*	2*
Total	46	32	28	24	24	19	21

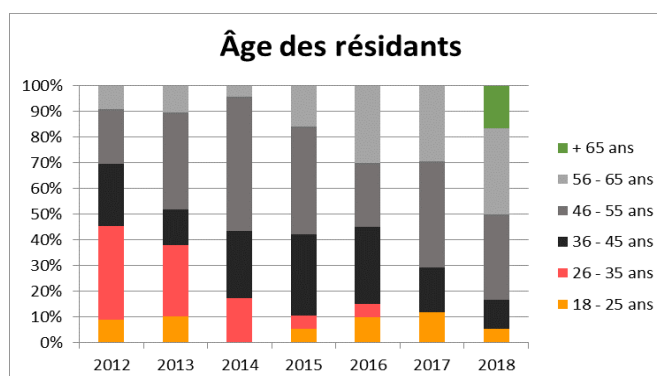
* Dont 1 enfant majeur.

Comme pour la plupart des pensions de familles, la population est essentiellement composée **d'hommes seuls qui représentent la majorité des ménages présents.**

Répartition du public selon l'âge : Un net vieillissement de la population

Cette évolution s'explique par les moindres départs des habitants de la pension de famille et par l'accueil de personnes plus âgées.

Les 4 habitants décédés cette année avaient entre 59 ans et 66 ans.



Ressources financières : Des revenus issus des minima-sociaux

14 ménages sur 19 ont des ressources issues des minima-sociaux (RSA, AAH, ASPA).

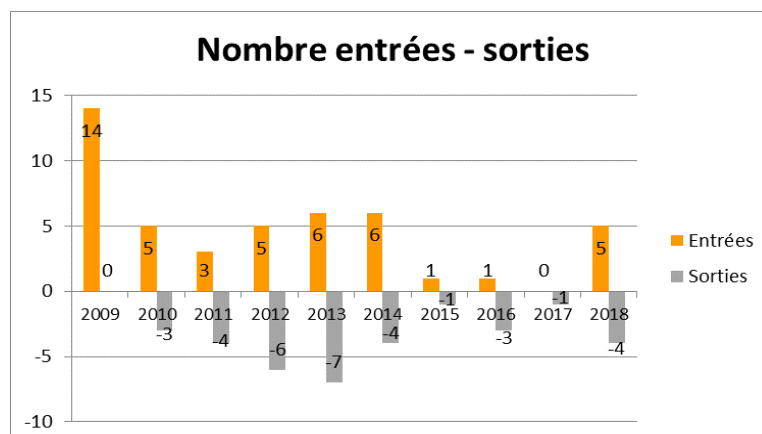
Depuis 2011, il y a eu peu d'évolution dans la nature des ressources des habitants.

	2018
RSA socle	8
AAH	5
Pension d'invalidité	1
ASPA (minimum vieillesse)	1
Retraite	2
Allocation Retour Emploi	1
Salaire	1
Total	19

2.2. Les entrées et les sorties

Depuis 2010 :

- 46 entrées
- 33 sorties



2.2.1. Les ménages sortis du dispositif

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Accès au logement ordinaire	1	3	1	/	1	1	/
Situation inconnue	2	/	2	/	/	/	/
Hébergement chez un tiers	/	1	/	/	1	/	/
Décès	1	1	/	1	/	/	4
Autres	2	2	1	/	1*	/	/
Total	6	7	3	1	3	1	4

* Entrée à la pension de famille de Dinan

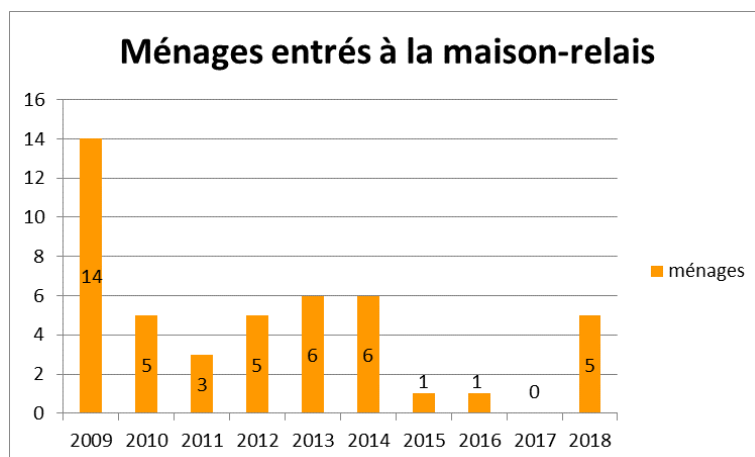
En 2018, 4 habitants sont décédés dont 3 dans leur logement à la pension de famille.

Une pension de famille permet d'accueillir des personnes dans la durée. Il y a donc une stabilité dans l'occupation des logements de la Maison Relais. Leur nombre est variable depuis l'ouverture.

2.2.2. Les ménages entrés sur le dispositif

La maison-relais ayant ouvert en juillet 2009, les entrées se sont échelonnées durant cette même fin d'année et sur l'année 2010 (19 ménages entrés).

Les ménages accueillis à la maison-relais sont issus pour la majorité de dispositifs d'hébergement d'insertion (Places de stabilisation, CHRS, Logements conventionnés Aide au Logement Temporaire). Les autres ménages viennent d'hébergement d'urgence ou de logements ordinaires.



En 2018, les habitants arrivés viennent :

- De l'hébergement d'urgence : 2 habitants
- D'Emmaüs : 1 habitant
- Du CHRS Clara ZETKIN : 1 habitante
- D'un hébergement chez un tiers : 1 habitant

L'absence d'entrées sur les type 4 s'explique par le fait qu'il n'y a pas de demande pour ses logements et le souhait de libérer 4 logements de la cage B pour transformation en studio et T2 au 1^{er} semestre 2019.

3. EVENEMENTS MARQUANTS

L'élection du comité de résidents



L'élection du **comité de résidents** a eu lieu en septembre dernier : 4 résidents ont été élus.

Il est constitué » de l'ensemble des habitants majeurs et titulaires d'un titre d'occupation ; un président est élu et pour le soutenir il est accompagné d'un ou deux ou trois vice-présidents(s) eux aussi élus. Ils seront associés au comité de pilotage de la pension de famille qui réunit les représentants d'Adalea, de TBH et des partenaires ; le comité peut recueillir ou est porte-parole des autres habitants.

Le comité est associé aux décisions qui concerne la pension de famille : le règlement de fonctionnement, l'organisation et la mise en place de projets en lien avec le collectif ; il se réunit au moins une fois par an ou à la demande de la majorité des habitants en particulier pour préparer les réunions. Les professionnelles seront présentes pour l'aide technique et/ou matérielle.

Les activités régulières

■ Les petits « déjeuners qui réfléchissent »

Le projet **« petit déjeuner qui réfléchit »** est un support de mobilisation qui permet aux habitants de la pension de famille de développer ou de maintenir leur autonomie dans la vie quotidienne dans une ambiance conviviale. Il permet d'élaborer ensemble des outils ou des supports pour faciliter l'organisation de la vie quotidienne en valorisant les connaissances, les savoir-faire et les potentialités des participants. Cette activité a lieu une fois par mois le mercredi matin.

En 2018, plusieurs thèmes ont été abordés :

- Le jardin
- Questionnaire de satisfaction
- Comité de résidents
- Les sorties mensuelles
- Déclarations d'impôts
- Tri des papiers administratifs
- Elaboration des repas en fonction des saisons

■ Les ateliers autour du repas

« Restes on cuisine » : permettre aux personnes accueillies de diversifier la manière de cuisiner les ingrédients « de base » afin d'éviter un dégoût de ceux-ci et de reprendre plaisir à cuisiner.

Un bon nombre d'habitants de la pension de famille font part d'une lassitude alimentaire, achetant les mêmes produits et les cuisinant régulièrement de la même façon. De plus, un certain nombre effectue les achats alimentaires en début de mois, ou du fait de leur gestion budgétaire, ne peuvent en fin de mois effectuer d'autres achats alimentaires et doivent se contenter des produits restant dans les placards (produits de base : pâtes, riz, œufs, conserves de légumes...)

Les professionnelles proposent un temps de confection de plats à partir d'un ingrédient principal. Chacun peut décliner la préparation de cet ingrédient à sa manière afin de le mettre en valeur, lui donner plus de goût.

« Les repas partagés et à thèmes » : Le principe est simple, chacun apporte un ingrédient, une partie du repas. Les éléments ainsi rassemblés vont être cuisinés pour confectionner un menu que les personnes présentes partagent.

Un constat, de plus en plus de participants à ces repas partagés qui sont maintenant attendus par les personnes accueillies qui sont de plus en plus force de proposition pour la conception, le partage de recettes et de bons moments.

Les ateliers pâtisseries : Une fois par semaine, les habitants réalisent le dessert pour le repas qui se déroule dans la semaine. La recette est décidée lors de la réunion hebdomadaire des résidents. Chacun donne des idées et fait valoir ses talents de pâtissier.

■ **Les sorties mensuelles**

Tout au long de l'année, les habitants programment les lieux ou sites qu'ils souhaitent visiter. C'est une bonne manière d'apprécier la région qu'ils connaissent peu...et ainsi profiter du grand air. Ainsi, les habitants accompagnés des professionnelles se sont rendus au zoo de Trégomeur, à l'aquarium de St Malo, au Cap Fréhel, au domaine la Roche Jagu, et au Château de Bon Repos durant l'année 2018.

■ **Le nettoyage des plages**

Cette année encore, les habitants ont pu participer aux nettoyages de plages organisés par la réserve naturelle nationale de la baie de Saint Brieuc. Actes citoyens et écologiques, sorties au grand air, bonne humeur et partage du pique-nique avec l'ensemble des bénévoles font de ce moment une sortie toujours appréciée.

■ **Les chantiers « plantes invasives »**

Les habitants de la pension de famille ont participé activement aux 5 chantiers plantes invasives qui se déroulaient au bord du Gouet en partenariat avec le service des eaux et rivières de l'agglomération Briochine. Un temps d'information a permis aux participants de repérer les plantes invasives présentes sur les berges : la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya, de comprendre leur mode de développement pour acquérir des techniques d'arrachages et de stockage efficaces pour les éradiquer. Les moments d'échanges ont permis de repérer et valoriser les connaissances des participants qui ont pu transmettre leurs compétences aux personnels des mairies et aux particuliers confrontés au développement exponentiel des plantes invasives. Ces temps de bénévolat se sont clôturés par des piques niques partagés avec les personnes accompagnées des différents services de l'association.

■ **Art Martial**

Un bénévole est intervenu sur la pension de famille pour faire découvrir un art martial : le **Pencak Silat**.

Le Pencak Silat prononcé [peunetchak-silate], est un art martial d'origine malaise. Il s'agit d'un terme générique désignant les différentes pratiques de combat du Monde malais. Ce fut un moment riche où certains se sont découverts des talents dans cet art.

■ **Les séances cinéma**

Les habitants ont pu accéder à la culture cinématographique en se rendant au Club 6. En effet, ils ont pu aller voir ou revoir plusieurs films : Intouchables, Divines. Ces moments furent très riches et ont permis d'en échanger sur le collectif.

■ **Le sport détente**

Depuis le mois de Novembre, les habitants de la pension de famille participent à des séances d'activité physique adaptées tous les vendredis après-midi sur une séance de 2h avec l'association SIEL Bleu. Cette activité allie endurance, relaxation, renforcement musculaire et surtout du plaisir. Cette activité va se prolonger jusqu'au mois de juin 2019.

Les événements ponctuels

■ **Les fêtes : Fête de l'été et la Fête de Noël avec le Centre Social du Plateau**

La pension de famille s'est associée avec le centre social du quartier pour organiser la fête de l'été et la fête de Noël. Lors de ces manifestations, les habitants interviennent en tant que bénévoles ; ils participent au montage et à la tenue des stands.

Pour la fête de l'été et la fête de Noël, les habitants de la pension de famille ont tenu un stand de casse boîtes, ils ont aussi participé au montage et démontage des stands. L'implication des habitants de la pension de famille est

reconnue, appréciée par les autres bénévoles et par l'équipe des centres sociaux. C'est un moment de partage où la notion de « personne accueillie » disparaît au profit de celle de bénévole.

■ **Lesseps en fête en juin**

La Pension de famille se situe dans le même bâtiment que l'hybritel, qui a ouvert ses portes en 2014. Les personnes accueillies sur la pension de famille mais aussi au sein de l'hybritel se croisent, mais se connaissent peu. Il en est de même avec le voisinage. Il a donc été proposé aux personnes accueillies des deux services de fêter la musique sur l'espace commun qu'est le jardin. Ainsi, le mercredi 27 juin a été organisé « **Lesseps en musique** », moment festif et convivial.

■ **Atelier Bois Ludik**

Les habitants ont participé à un atelier de création d'objets en bois à raison d'une séance de 3h30. Chacun a pu laisser court à son imagination et se découvrir de nouvelles compétences, ou les mettre en application. Cette séance a pu avoir lieu grâce aux fonds de la fondation SNCF

■ **Atelier « nouvelles »**

Les habitants de la pension de famille ont participé à un concours de nouvelles dont le but était d'écrire un texte de 6 pages qui commençait par « *Il regarda la mer et sut comme il était seul...* » E Hemingway. Ces moments ont été riches en échanges et certains se sont découverts des talents d'écrivains

■ **Culture Zatous**

Au niveau de la pension de famille, toutes les semaines, les professionnels et les résidents scrutent la programmation proposée sur la région, en fonction de ce qui correspond le mieux aux attentes et aux envies des habitants, pour en échanger lors de la réunion hebdomadaire.

Les événements culturels qui sont les plus sollicités, sont les concerts sur la région briochine, les spectacles (danses, expositions, concerts de musique...)

Nous profitons aussi de l'offre en grand groupe surtout pour des sorties de journée pour visiter des sites des alentours. Quelques habitants ont pris le pli de se tenir informés de l'actualité culturelle.

4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

Lors des précédentes années, les problématiques en lien avec les événements actuels ou de l'année écoulée ont permis à l'équipe de rendre compte des constats observés et de proposer des solutions sur les thématiques suivantes :

2010 : Le vieillissement prématuré de la population accueillie à la maison relais et ses conséquences

2011 : L'ouverture sur l'extérieur des habitants

2012 : Le projet personnalisé

2013 : Les difficultés du maintien à domicile pour des habitants en perte d'autonomie

2014 : La régulation du collectif

2015 : La cohabitation des différents publics au sein de la maison-relais

2016 : L'accompagnement vers la mise en place d'une mesure de protection pour se maintenir dans le Logement

2017 : L'accès aux soins

L'accompagnement fin de vie en pension de famille

La pension de famille accueille des personnes isolées, sans limitation de durée. Du fait de leur parcours et de leurs conditions de vie, elles vieillissent prématurément et n'intègrent pas les structures accueillant des personnes dépendantes. Ainsi, les personnes en fin de vie restent à la pension de famille. Elles décèdent au sein de la résidence ou à l'hôpital.

L'article L 1111-10 du code de la santé publique définit le malade en fin de vie comme « *une personne, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable* » et pour laquelle on peut entendre dire le médecin ou l'équipe soignante « *je ne serais pas surpris s'il décède au cours des 6 prochains mois* ». L'accompagnement en fin de vie consiste en la prise en charge globale d'une personne atteinte d'une maladie grave et évolutive mettant en jeu son pronostic vital afin de lui assurer la meilleure qualité de vie possible.

La personne en fin de vie dispose d'un certain nombre de droits : le respect de la volonté de la personne, le droit à l'information, à l'accès à son dossier médical. Nous allons voir comment la personne en fin de vie peut être accompagnée au sein de la pension de famille, quel peut-être le rôle de l'hôte de pension et quel partenariat mobiliser ?

Le logement au sein de la pension de famille est assimilé au domicile. La personne peut rester le temps qu'elle souhaite au sein de ce dispositif. Les personnes accueillies sont le plus souvent isolées et n'ont pas de contact avec leur famille. Les professionnelles de la résidence, de par leur présence quotidienne et ce depuis plusieurs années, ont établi une relation de confiance et tiennent une place privilégiée pour recueillir les confidences, les souhaits des personnes pendant les étapes importantes de leur vie.

Les professionnelles de la maison relais ont une mission de vigilance quant à l'état de santé des habitants de la pension de la famille. Elles sont amenées à les soutenir dans leurs démarches de soins et peuvent, à leur demande, les accompagner physiquement. Ainsi, elles font preuve de disponibilité lors de l'annonce d'une grave maladie. Elles contribuent alors à garantir le respect et la dignité de la personne et à créer des liens entre les acteurs en soins et les professionnels sociaux et médico sociaux.

Ainsi, cette année, nous avons été amenées à accompagner en fin de vie un habitant présent au sein du dispositif depuis 10 ans. Au moment de l'annonce de la gravité de la maladie, les professionnelles étaient présentes ; pendant quelques temps, le résident semblait être dans le déni de sa maladie. Progressivement et au fil des entretiens avec les spécialistes, il a pris conscience de sa pathologie et a refusé la thérapie lourde proposée. Les professionnelles ont pu dépasser le tabou de la mort et aborder sa fin de vie en entretien à son domicile. Elles ont également recueilli sa volonté et aidé à la mettre en mots et à rédiger les directives anticipées notamment. Son souhait était très clair : il souhaitait finir ses jours à domicile, ne pas subir d'acharnement thérapeutique et bénéficier, en cas de souffrance, d'une sédation. Pendant cette fin de vie, l'équipe garante du respect de la dignité de la personne a mis tout en œuvre pour qu'il puisse se sentir le mieux possible. Ainsi, à sa demande, il a pu se rendre sur le collectif quotidiennement faire ses mots croisés, échanger avec les autres habitants même si cela été plus compliqué sur la fin. Passionné de bandes dessinées, il a été accompagné pour acheter un stock conséquent de BD qu'il a pu dévorer à son domicile. Plusieurs propositions lui ont été faites pour contacter sa famille, mais bien qu'étant hésitant par moment, il n'a pas donné suite à notre proposition. Concernant ses obsèques, ses souhaits ont été recueillis par l'équipe qui a fait appel à son mandataire judiciaire pour l'organisation des funérailles.

Au sein de la résidence, il n'y a pas de personnel médical. Dès lors, les professionnelles sont vigilantes pour que les personnes aient un médecin traitant. Ce dernier est la personne ressource sur le plan de la santé. Il peut notamment prescrire des soins de confort. Dans le dernier accompagnement en fin de vie, le médecin a fait appel à la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA). Ce dispositif, saisi par le médecin, permet un appui dans l'organisation des parcours de santé complexes, informe et oriente vers les ressources du territoire. Dans le cas présent, elle fut un soutien pour l'habitant et pour l'équipe de la pension de famille de par la mise en place des soins palliatifs. Ces derniers se traduisent par la mise en place de soins actifs et continus pratiqués par une équipe interdisciplinaire en vue de soulager la douleur, d'apaiser la souffrance psychique, de sauvegarder la dignité de la personne malade et de soutenir les proches qui peuvent être les hôtes de la pension de famille et les autres habitants notamment lorsque l'accompagnement en fin de vie a lieu au sein de la pension de famille. La Plateforme d'appui a fait le lien avec l'hospitalisation à domicile qui est intervenue au domicile du résident.

Cette expérience a contribué à l'évolution de notre pratique professionnelle d'accompagnement au sein de la pension de famille. L'accompagnement en fin de vie à domicile au sein de la résidence est une possibilité à explorer dans la mesure où cette volonté est exprimée par les habitants. L'organisation et la structuration des soins palliatifs à domicile permet d'envisager cette possibilité avec les personnes en fin de vie. Dans la situation vécue, les professionnelles ont ressenti la satisfaction d'avoir accompagné jusqu'à la fin de vie dans le respect de la volonté et de la dignité de la personne. Du fait des caractéristiques des personnes logées en pension de famille, il est probable que l'équipe soit amenée à accompagner de nouveau des personnes en fin de vie. La formation des professionnelles sur cette thématique paraît alors un axe à développer.

5. PAROLES ET TMOIGNAGES

Michel : « Faire du sport, ça fait du bien, ça me vide la tête... »

Pascal : « Les séances de sport me permettent de me défouler... »

Témoignages des participants à l'activité Siel Bleu

R... : « Quand on va au cinéma, ça me permet de me sentir comme les autres. Et c'est mieux de voir les films sur un grand écran que sur la tv. »

Karine : « J'aime venir sur le collectif, car on voit du monde, je fais du sport, ça fait du bien... »

« La maison relais ça me permet d'avoir des contacts humains : des fois on parle ou pas. Ça me permet de dormir la nuit dans un logement. Je viens sur le collectif faire des activités et cuisiner avec les autres. »

Pascal, résidant depuis un an

« Le fait de venir à la maison relais m'a permis de me poser et de trouver du soutien, ne pas vivre seule et surtout me sentir en sécurité. J'aime retrouver chez moi dans mon cocon cela me rassure. J'aime venir sur le collectif pour rencontrer des personnes. »

Morgane, résidante depuis 8 mois

6. RESSOURCES HUMAINES

☒ Le dispositif a été le terrain de stage de :

- Une stagiaire Assistante de service social – ASKORIA (8 semaines)
- Une stagiaire Maîtresse de maison – CIDFF (1 semaine)
- Une stagiaire Maîtresse de maison – Lycée Professionnel Jean Moulin (40 jours)

Temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation :

Le temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation est de **28 heures**

Formation	Organisme	Nombre de salariés concernés
Nouvelles Approches à l'Economie budgétaire des publics	IFCCAC	2

Temps consacré à la formation hors plan de formation (colloques, conférences...) :

Le temps consacré à la formation hors plan de formation est de **17.50 heures**

Formation	Organisme	Nombre de salariés concernés
Incendie – équipiers 1 ^{ère} intervention	APAVE	1
Journée des Acteurs 2018 SISM	Collectif de la SISM	1
SST recyclage	ADALEA formateurs internes	1

1. L'inscription des habitants dans leur environnement

Tout comme les années précédentes, l'équipe poursuit sa collaboration avec le centre social du plateau. Ainsi, les habitants et les professionnelles ont cette année encore, participé tant à la préparation (réunions) qu'à l'organisation le jour J des évènements marquants : la fête de Noël et Quartiers en fête.

Au-delà des activités génératrices de lien social au sein de la pension de famille et au centre social, l'équipe travaille à inscrire les résidents dans une dynamique leur permettant d'aller vers l'extérieur.

Les sorties hebdomadaires du samedi se poursuivent, avec plus ou moins de succès en fonction des saisons et de la météo. Cette année a même donné lieu à un partage des connaissances des champignons par des cueillettes dans les bois. De la même manière, les sorties mensuelles perdurent.

2. Le travail de partenariat

■ Les partenaires du secteur sanitaire

Si les résidents présentent un mal-être important, les professionnelles peuvent faire appel à l'équipe de l'EMPP. Ces professionnels sont bien identifiés par les personnes accueillies et sont des personnes ressources, ce qui peut constituer la première étape d'une démarche de soin vers le CMP.

Pour d'autres résidents, il peut être encore trop compliqué de faire appel à l'EMPP. Dans ce cas, l'équipe peut solliciter le Point Santé d'Adalea, notamment pour ceux qui ont parcouru d'errance et pour qui l'accueil de jour est un lieu connu. L'infirmier(ère), repéré(e) comme personne ressources, peut ainsi orienter et si besoin accompagner les résidents dans une démarche de soins.

De la même manière, l'infirmière référente de la MdD de St Brieuc ville peut prendre les RDV qui constituent le parcours de soin, accompagner les personnes au rendez-vous et veiller aux prises en charge.

La collaboration avec l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu se poursuit et se consolide, notamment par des rencontres bimestrielles entre l'équipe de la maison relais et celle de l'EMPP. Ces échanges apportent des éclairages sur le fonctionnement des personnes présentant une pathologie psychiatrique et permet aux professionnels d'adapter leurs approches et leurs pratiques professionnelles.

Une convention passée fin 2017 avec la Fondation Saint Jean de Dieu vient consolider ce partenariat en formalisant ces rencontres, en instaurant des modalités de coopération pour les orientations et hospitalisations et des modalités d'interconnaissance entre structures.

■ Le partenariat avec les autres gestionnaires de pensions de famille

Débuté au cours de l'année 2013, le groupe de travail réunissant les gestionnaires des pensions de familles du département s'est structuré.

Pour les équipes encadrantes, il s'agit de :

- Échanger et partager des outils de gestion administrative et financière
- Rechercher des thématiques communes entre les professionnels
- Partager les évolutions du secteur en cours ou à venir.

Pour les professionnels, des ateliers d'une demi-journée sont organisés pour définir des pistes d'amélioration communes sur des thématiques, telles que la régulation du collectif, l'approche individuelle de l'accompagnement.

En 2017, deux après-midis départementales des Pensions de familles ont eu lieu : à Lannion et à Saint-Brieuc. Elles ont porté sur l'accompagnement individuel des résidents sur les sous-thématiques « le logement » et « l'accompagnement vers l'extérieur » et « le *règlement intérieur* ».

8. DEMARCHE QUALITE ET PLAN D'ACTIONS

Notre projet associatif s'appuie sur 5 axes stratégiques qui guident notre action sur la période 2014-2019. Sur chacun de ces axes, l'association a défini ses engagements.

ACCOMPAGNER	INNOVER	COOPERER	IMPLIQUER	S'ENGAGER
-------------	---------	----------	-----------	-----------

Ces axes et engagements ont ensuite fait l'objet d'une déclinaison opérationnelle au sein de chaque pôle dans le cadre de plans d'actions à partir notamment **des résultats de l'évaluation interne**.

	Rappel des perspectives pour 2018	Réalisations au 31 Décembre 2018	Perspectives pour 2019
Accompagner	Réfléchir aux modalités de visite à domicile et adapter le cadre dans une logique éducative. Renforcer l'information et l'accompagnement des résidents dans le domaine des loisirs, vacances, culture Faire un bilan de la mise en place du projet personnalisé, tirer les enseignements et améliorer l'outil et son utilisation Appuyer les résidents dans leur fonction de représentation et favoriser leur participation au CCRPA	Définition de nouvelles modalités de visite à domicile, notamment en lien avec les nouveaux logements diffus (cf. annexe 5 visite à domicile) Propositions d'activités et de sorties culturelles via Culture Z'atous Nouveaux outils d'accompagnement testés : projet de vie, visite à domicile Dynamisation en cours dans le cadre de groupe de travail « participation des personnes accueillies » du plan d'actions. A poursuivre en 2019 Mise en place du comité de résidents par des élections	Evaluer la pertinence de l'utilisation de l'outil créé Réfléchir à des modalités collectives d'accès aux vacances et à la culture Evaluer la pertinence de l'utilisation de l'outil créé et le généraliser Contribuer à faire vivre le comité de résidents
Innover	Prévoir la réfection du collectif (travaux de peinture, sol, etc....) et de la cuisine Définir l'usage de la salle d'activité et aménager l'espace Améliorer la décoration des cages d'escalier	/ /	Prévoir l'installation de rangements Réflexion à mener dans le cadre du comité de résidents Décorer les portes des autres étages avec les résidents : projet à relancer en 2019

Coopérer	Favoriser la participation des personnes dans la vie de la cité (association, quartier, droit de vote, etc.) Organiser des temps échanges (pratiques / expériences) avec d'autres maisons relais / résidence accueil entre professionnels mais aussi sur des temps spécifiques, entre résidents (organisation activités communes par exemple). Maintenir les rencontres partenaires existantes (EMPP), envisager d'autres rencontres partenaires (CSAPA)	/ 1 Après-midi d'échanges entre pensions de famille du département 1 journée départementale des pensions de famille 5 Réunions avec l'EMPP. A poursuivre en 2019.	Mettre en place une animation collective sur la citoyenneté et l'inscription sur les listes électorales Participer au grand débat national au sein d'Adalea Utiliser le reliquat budgétaire de la journée départementale des pensions de familles, en lien avec les partenaires (guide des pratiques ?) Faire le bilan de la convention avec Saint-Jean de Dieu Rencontres EMPP programmées en 2019
Impliquer	Se mettre en conformité avec la loi à propos de la concertation des résidents	Mise en place du comité de résidents par des élections Démarche d'évaluation interne menée avec une large implication des résidents	Contribuer à faire vivre le comité de résidents Finalisation de l'évaluation interne

9. PERSPECTIVES

La réhabilitation de la cage d'escalier B

Projet déposé en 2015 auprès du bailleur social Terre-et-Baie habitat et entériné en janvier 2016 en COPIL : Le souhait de l'association est de modifier l'agencement des quatre logements de typologie T4 en huit logements plus adaptés au public accueilli (quatre logements T1 et quatre logements T2).

En cours du mois de décembre 2018, les travaux ont débuté pour une livraison prévue en avril 2019. Il s'agira alors d'organiser les concertations territoriales et d'accueillir les 8 futurs résidents.

L'évaluation interne de la pension de famille

Dans le cadre du réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre, la maison-relais a initié une démarche d'évaluation interne durant l'année 2018. Si le dispositif n'est pas soumis à cette obligation légale, cette démarche avait tout de même été déjà réalisée en 2013 en même temps que pour les autres services et elle est renouvelée en 2018. Il est notamment intéressant de bénéficier d'un accompagnement par un cabinet d'évaluation pour la conduire et d'un référentiel.

Les objectifs définis sont double :

- Vérifier la cohérence du projet social et des missions de la pension de famille par rapport à son fonctionnement, aux attentes, aux besoins et aux potentiels des habitants
- Mesurer les effets sur la situation et la vie des habitants et leur environnement

➔ Les professionnel-le-s et les habitants se sont mobilisés sur cette démarche tout le long du dernier trimestre et se sont réunis une dizaine de fois autour de divers questionnements sur :

- « ce qu'ils font » par rapport à ce qu'elles avaient prévu de faire (projet social) ou par rapport à ce qu'indiquent la Charte des pension de famille, la circulaire... ;
- « ce que ça change dans la situation et le quotidien des habitants »

Ce travail, mené dans la convivialité, a généré de nombreux échanges entre les participants et la formulation de propositions d'amélioration ; Quelques partenaires vont être sollicités en début d'année 2019 pour recueillir leur vision sur le fonctionnement de la maison relais.

➔ Les résultats de l'évaluation interne paraîtront en février 2019 et seront consolidés avec ceux des autres pensions de famille adhérentes au réseau de la Fondation Abbé Pierre. Ils donneront lieu à l'élaboration d'un plan d'actions « d'amélioration continue de la qualité » qui comprendra, au minimum, une modification du projet social et des documents d'organisation actuelle de la résidence.